

	DEV
CAB2 DEV DAG FEC	29 AVR 1994 20'quin

TD DIPLOMATIE 12488

LE 28 AVRIL 1994
QQXX LE 28/04/94 A 16H53URGENT
CLAIR
ORIGINE : DPIC
NB : DISTRIBUTION SERVICES
AD CIRCULAIRE DEUX 355
AD MINDEFENSE PARIS 1447
NB : DIP - EUC - DAM - ANL
TXT

REDACTEUR : F. DESAGNEAUX

AD MINCOOP PARIS 1012
AD ARMEES PARIS 1188me Elzabeth
me Pujolle

OBJET : DECLARATIONS DU PORTE-PAROLE :

EX-YOUGOSLAVIE - RWANDA - FRANCE/KURDES

(2/2)

LE PORTE-PAROLE A POURSUIVI COMME SUIT :

===2 - RWANDA===

(LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES RWANDAIS SE TROUVE A PARIS, VOUS L'AVEZ RECU. OR, IL SEMBLE QU'IL NE SOIT PAS LE BIENVENU EN BELGIQUE. POURQUOI L'AVEZ-VOUS RECU ET VOUS ETES-VOUS CONCERTES AVEC LES BELGES ?)

'LE MINISTRE RWANDAIS DES AFFAIRES ETRANGERES, M. BICAMUMPAKA, SE TROUVE A PARIS DEPUIS DIMANCHE DERNIER POUR UN SEJOUR PRIVE. IL A DEMANDE A ETRE RECU AU QUAI D'ORSAY. IL L'A ETE HIER.

CELA A ETE POUR NOUS L'OCCASION DE REAFFIRMER LA PRIORITE QUI S'ATTACHE A LA CONCLUSION D'UN CESSEZ-LE-FEU ET A L'ARRET DES EXACTIONS ET DES MASSACRES AU RWANDA.

NOUS AVONS EGALEMENT SOULIGNE QUE NOUS SOUTENIONS LES INITIATIVES PRISES PAR LES PAYS DE LA REGION POUR PROMOUVOIR LA NECESSAIRE REPRISSE DU DIALOGUE, DANS L'ESPRIT DES ACCORDS D'ARUSHA.

J'AJOUTE QUE NOUS SOMMES EN CONTACT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES RWANDAISES.

J'AJOUTE EGALEMENT QUE DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE RWANDAISE, NOUS SOMMES EN ETROIT CONTACT AVEC NOS PARTENAIRES BELGES''.

(QUE REPRESENTE CE MINISTRE ?)

'M. BICAMUMKAPA FAIT PARTIE DU GOUVERNEMENT INTERIMAIRE. IL REPRESENTE L'UNE DES COMPOSANTES POLITIQUES DU PAYS.

JE VOUS DISAIS A L'INSTANT QUE NOUS MAINTENONS LE CONTACT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES RWANDAISES. NOUS PENSONS QUE POUR ENCOURAGER UNE REPRISSE DU DIALOGUE AU RWANDA, IL EST IMPORTANT DE MAINTENIR DE TELS CONTACTS''.

(QUI DOIT PARTICIPER A CE DIALOGUE ?)

'ON SAIT BIEN QUELLES SONT LES PARTIES RWANDAISES. IL EST NECESSAIRE DE LES ENCOURAGER DANS LA VOIE DU DIALOGUE. C'EST CE QUE NOUS FAISONS, C'EST CE QUE FONT EGALEMENT LES PAYS DE LA REGION, LA TANZANIE, L'UGANDA, EN PARTICULIER. AUSSI BIEN LA FRANCE QUE L'UNION EUROPEENNE ONT LANCE DES APPELS EN FAVEUR D'UNE PART, BIEN SUR, DE LA CESSATION DE LA VIOLENCE ET, D'AUTRE PART, DE LA REPRISSE DES DISCUSSIONS,

DES NEGOCIATIONS, DU DIALOGUE, SUR LA BASE DES PRINCIPES DE L'ACCORD D'ARUSHA. POUR CONCRETISER CES ENCOURAGEMENTS, IL FAUT BIEN PARLER AVEC LES PARTIES RWANDAISES''

(ENVISAGEZ-VOUS DE PRENDRE UNE INITIATIVE, DE CREER UNE STRUCTURE DE DIALOGUE EN LIAISON AVEC LES PAYS DE LA REGION ?)

''NOUS PENSONS QUE L'ACTION A MENER A L'HEURE ACTUELLE CONSISTE EN PRIORITE, DU POINT DE VUE POLITIQUE, A APPUYER LES EFFORTS QUI SONT FAITS PAR LES ETATS VOISINS DU RWANDA, ETANT ENTENDU QUE, LE MOMENT VENU, SI UNE REPRISE DU DIALOGUE S'AMORCE, LES NATIONS UNIES DOIVENT POUVOIR DE LEUR COTE FACILITER CE PROCESSUS.

MAIS NOUS PENSONS QUE, DANS L'IMMEDIAT, CE SONT LES PAYS DE LA REGION QUI PEUVENT JOUER UN ROLE TRES IMPORTANT POUR FACILITER LA REPRISE DU DIALOGUE''.

(QUEL EST LE ROLE DE L'OUA DANS CETTE AFFAIRE ?)

''L'OUA S'EST EXPRIMEE SUR LA SITUATION. JE PENSE QUE LA PRESIDENCE DE L'OUA A EGALEMENT DES CONTACTS EN VUE DE FACILITER UNE EVOLUTION VERS LE DIALOGUE''.

===3 - FRANCE/KURDES===

(M. TALABANI VIENT DE FAIRE DES DECLARATIONS SELON LESQUELLES LA FRANCE A PROMIS SA COOPERATION POUR ENTRAINER DES FORCES DE POLICE KURDES. CONFIRMEZ-VOUS UNE TELLE PROMESSE ?)

''AUCUNE PROMESSE OU AUCUN ENGAGEMENT D'AUCUNE SORTE N'ONT ETE FAITS A CE SUJET A M. TALABANI AU COURS DES SES RECENTS ENTRETIENS A PARIS.

JE VOUS AVAIS RENDU COMPTE DE L'ENTRETIEN QUE M. TALABANI AVAIT EU AVEC LE MINISTRE LE 21 AVRIL DERNIER. M. JUPPE LUI AVAIT RAPPELE QUELLE ETAIT NOTRE POSITION A PROPOS DES KURDES.

IL AVAIT SOULIGNE QUE NOUS SOMMES ATTACHES AU RESPECT DE LA RESOLUTION 688 DU CONSEIL DE SECURITE EN PARTICULIER. IL NOUS APPARAIT TRES IMPORTANT QUE DANS LE RESPECT DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DE L'IRAK, LES KURDES PUISSENT JOUIR DES DROITS FONDAMENTAUX QUI SONT LES LEURS ET S'ADMINISTRER DE MANIERE AUSSI AUTONOME QUE POSSIBLE.

LE MINISTRE AVAIT AJOUTE QUE NOUS N'ETIONS PAS EN FAVEUR DU DEMEMBREMENT DE L'IRAK OU D'UN SEPARATISME. NOUS ETIONS CONVAINCUS QU'IL FAUT UNE APPROCHE POLITIQUE DU PROBLEME KURDE. BIEN ENTENDU, M. JUPPE AVAIT CONDAMNE TOUT RECOURS AU TERRORISME''. SIGNE : COLONNA./.